

Compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal du 13 juin deux mil vingt-trois

L'an deux mil vingt-trois, le treize juin à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué par un pli contenant l'ordre du jour, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Claude SERVAIS, Maire.

Membres présents : Claude SERVAIS – Christiane dite Marinette LIEVIN Jacques CARPENTIER
Hervé LEFRANC - Ingrid CARRÉ – Léna VILLENEUVE – Jérôme DÉHU – Kathy ORTEGA –
Karine BOUDESSEUL

Absents excusés : Claire BOUDIN - Mickaël FOUCHÉ
Frédéric BUQUAND a donné procuration à Kathy ORTEGA
Sébastien CARRARA a donné procuration à Claude SERVAIS
Bruno FAYOLLE a donné procuration à Jacques CARPENTIER

Secrétaire de séance : Ingrid CARRÉ

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 28 mars 2023.

Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants – Elections sénatoriales

M. le Maire informe qu'il convient de désigner les membres du Conseil Municipal qui participeront aux élections sénatoriales du 24 septembre 2023. Pour la commune de Tracy le Val le nombre est fixée à trois délégués titulaires et trois délégués suppléants.

Une liste a été déposée. La liste « Unis » présente 6 candidats, elle est composée de : Claude SERVAIS, Ingrid CARRÉ, Hervé LEFRANC, en qualité de titulaires et Christiane LIEVIN, Frédéric BUQUAND et Léna VILLENEUVE, en qualité de suppléants.

Après le vote de chaque conseiller, la liste « Unis » a obtenu l'ensemble des suffrages exprimés.

Fixation des tarifs sortie au Parc NAUSICAA

M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'organiser un voyage au parc « NAUSICAA » le samedi 1^{er} juillet 2023. La participation par personne serait de 20€ par adulte et 14€ par enfant de moins de 13 ans habitant la commune, il propose d'accepter les personnes extérieures à la commune au tarif de 28,50€ par adulte et 21,50 par enfant de moins de 13 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'organisation d'un voyage au parc « NAUSICAA » et fixe la participation est de 20€ par adulte et 14€ par enfant de moins de 13 ans habitant la commune et de 28,50€ par adulte et 21,50 par enfant de moins de 13 ans extérieur à la commune.

Création emploi saisonnier

M. le Maire propose la création de deux emplois saisonniers à temps complet pour les mois de juillet et août afin de venir renforcer l'équipe des agents techniques pour l'entretien des espaces verts et du fleurissement lors de la période estivale.

Après discussion, le Conseil Municipal, décide avec 9 voix pour et 3 voix contre (Hervé LEFRANC, Ingrid CARRÉ et Marinette LIEVIN), la création de deux emplois de saisonniers.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h00. Fait et délibéré au jour, mois, an, susdits.

Le secrétaire de séance
Ingrid CARRÉ



Le Maire
Claude SERVAIS

